

RAPPORT 1982

LA
SAUVEGARDE
COMPAGNIE
D'ASSURANCE SUR LA VIE



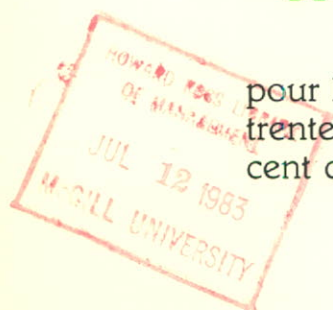
 desjardins

**La Sauvegarde Compagnie
d'assurance sur la vie**



**Quatre-vingt-unième
rapport annuel**

pour l'exercice financier terminé le
trente et un décembre mil neuf
cent quatre-vingt-deux



Le conseil d'administration

Henri Leblond, f.s.a., f.i.c.a.

président directeur général
Saint-Lambert
président du comité exécutif
membre du comité des
ressources humaines
représentant les actionnaires

Claude Ducharme, c.r.

président du conseil — Montréal
membre du comité exécutif
membre du comité des
ressources humaines
représentant les actionnaires

Jean-Marie Ouellet

1^{er} vice-président — Sainte-Foy
membre du comité exécutif
membre du comité des ressources
humaines
représentant les actionnaires

J. Roland Bellemare

2^e vice-président — Louiseville
membre du comité exécutif
membre du comité de placements
représentant les actionnaires

Louis-Philippe Poulin

Saint-Léonard
membre du comité exécutif
représentant les assurés

Ernest Dauphinais, ing.

Chicoutimi
membre du comité de vérification
représentant les actionnaires

Maurice Gauthier

Saint-Boniface (Man.)
représentant les assurés

Armand Piette

Berthierville
président du comité de vérification
membre du comité de placements
représentant les assurés

Florent Lalonde

Welland (Ont.)
représentant les actionnaires

Clément Gauthier

Montréal
représentant les actionnaires

Raymond Gagné, notaire

Gaspé
représentant les actionnaires

Florent Hébert, c.r.i.

Sherbrooke
membre du comité des ressources
humaines
représentant les actionnaires

Gabriel Nobert

Laval
membre du comité de placements
représentant les assurés

François Giguère

Saint-Joseph de Beauce
membre du comité de vérification
représentant les actionnaires

Gérard Le Blanc

Amos
membre du comité des
ressources humaines
représentant les actionnaires

Emmanuel Roy

Saint-Fabien
représentant les assurés

Jean-Thomas Payeur

Beauport
représentant les assurés

André Meunier, notaire

Cowansville
membre du comité de placements
représentant les actionnaires

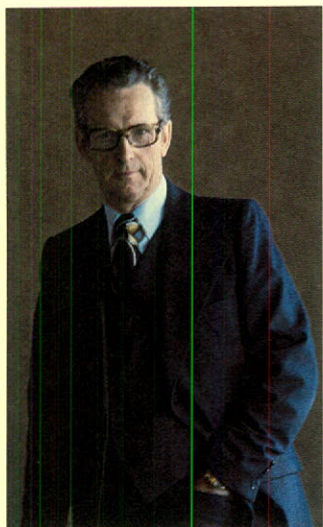
Avila Bourbonnais

Montréal
représentant les assurés

Robert Guerriero

Montréal-Nord
représentant les actionnaires

Le rapport du président directeur général



Pour La Sauvegarde, l'année 1982 fut à la fois intéressante et très exigeante. Intéressante par les réalisations notables connues mais exigeante parce qu'elle fut vécue dans la période la plus défavorable de la conjoncture économique au cours des quatre dernières décennies. Notre profit net ne fut pas à l'abri de ces conditions adverses. Malgré tout, 1982 fut à maints égards une bonne année, notamment par la hausse sans précédent de nos ventes d'assurances-vie individuelles.

Au Conseil d'administration

Monsieur Robert Guerriero, directeur des finances et trésorier à la Société de développement de la Baie James a été accueilli avec plaisir comme nouvel administrateur représentant les actionnaires.

Les résultats des ventes

Nous avons mis en vigueur de nouvelles assurances-vie individuelles pour 289 000 000 \$ ou 61% de plus que l'année précédente. Des produits totalement révisés et innovateurs, alliés à une équipe de vente compétente et bien motivée, sont les principales causes de cette hausse spectaculaire qui dépasse largement celle de l'ensemble des compagnies canadiennes.

En assurances-vie collectives, nos ventes s'élèvent à 108 000 000 \$. Durant une période économique aussi difficile, plusieurs employeurs relèguent au second rang de leurs priorités les besoins d'assurance des employés. C'est pourquoi, nous sommes satisfaits de ne pas avoir connu de recul supérieur à 9%.

Les ventes totales d'assurances atteignent 397 000 000 \$, soit 33% de plus que celles de 1981; cette majoration substantielle vient à point alors que la conservation des affaires est beaucoup plus ardue.

Quant à nos activités de ventes dans le domaine des rentes, elles s'expriment non pas en montants mais plutôt en revenus de primes. La discontinuation des ventes de rentes à versements invariables, suite au budget fédéral de l'automne 1981, a fait une brèche profonde dans le volume de primes des contrats individuels vendus qui a chuté de 42% à 13 227 000 \$.

Malgré la situation présente, nos ventes de contrats collectifs se sont maintenues à 2 214 000 \$. La diminution globale des rentes est de 38%.

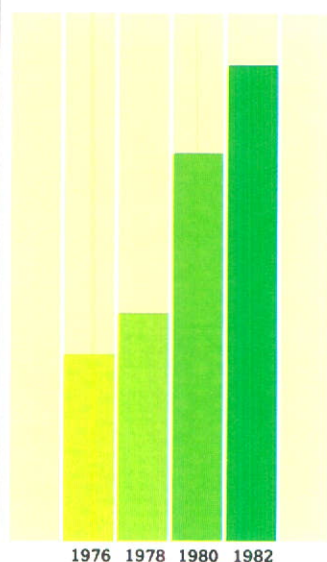
Le portefeuille des assurances et des rentes

Bien que la récession économique ait tendance à ralentir notre progression, les assurances en vigueur ont augmenté de 8% pour s'établir à 5 331 000 000 \$, réparties comme suit: 1 205 000 000 \$ en assurances individuelles et 4 126 000 000 \$ en assurances collectives.

Il va sans dire que c'est au secteur des rentes que nous recueillons maintenant le plus d'épargnes. Ainsi, l'en-vigueur des rentes accumulées dans nos fonds propres s'élève à cent trente-deux millions de dollars.

Nous gérons en outre soixante-quinze millions de dollars dans nos fonds distincts pour divers régimes de rentes. Ces sommes serviront ou servent déjà à verser des rentes de toutes sortes.

Le revenu total



1976:	48 307 000 \$
1978:	57 393 000
1980:	99 140 000
1982:	122 115 000

Les revenus

Nos revenus ont augmenté de 10% pour s'inscrire à 122 115 000 \$. Les primes d'assurances et de rentes à 65 162 000 \$ en représentent le poste le plus important. La répartition suivante indique la variété et le degré de nos engagements dans nos différentes lignes d'opérations:

- 11 555 000 \$ en assurances-vie individuelles
- 13 722 000 \$ en rentes individuelles
- 22 143 000 \$ en assurances-vie et rentes collectives
- 17 742 000 \$ en assurances collectives accident-maladie

Les revenus nets de placements sont passés de 25 852 000 \$ en 1981 à 30 711 000 \$ en 1982, soit une augmentation de 19%. Ces revenus représentent un taux net de rendement de 11,42% sur l'ensemble de nos fonds propres à rapprocher de 10,52% l'an dernier.

La majeure partie de nos revenus de placements est constituée des intérêts sur obligations, soit 45%, et sur hypothèques, 43% alors que les autres titres ont rapporté 12%.

Les attributions

Les 53 891 000 \$ versés sous forme de prestations sont substantiellement plus élevés qu'au cours de l'exercice précédent; ils totalisaient alors 46 873 000 \$.

Une partie de cet excédent est normale vu notre grande activité dans les rentes notamment, alors que le reste découle de la détérioration de l'expérience. À

l'instar des autres sociétés d'assurance-vie, nous avons connu une montée exceptionnelle des prestations d'invalidité et d'assurance-maladie. Ces dernières ont la fâcheuse habitude de s'accroître démesurément lorsque le taux de chômage atteint des niveaux très élevés comme ce fut le cas en 1982.

L'augmentation de la provision actuarielle à 18 667 000 \$ est moins considérable cette année suite à la baisse des ventes de contrats de rentes.

Des ristournes importantes de 6 476 000 \$ ont été attribuées malgré une mauvaise expérience dans certains secteurs.

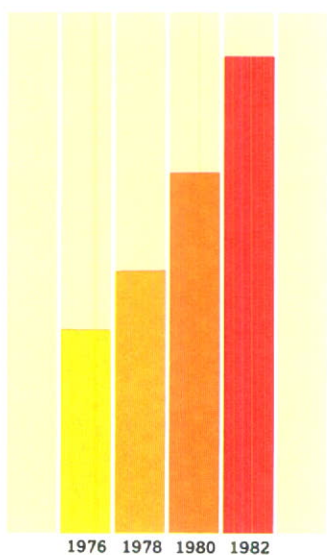
Le bilan

Le bilan indique que l'actif atteint 389 544 000 \$; l'accroissement de 45 903 000 \$ en 1982 ou 13% confirme la poursuite d'une hausse toujours accélérée.

Les obligations, les prêts hypothécaires ainsi que les actions et parts sociales constituent les principaux éléments de nos fonds propres à l'actif dans des proportions de 44, 34 et 8% respectivement. Les tendances du marché financier et nos besoins d'appariement ont apporté quelques changements dans cette répartition au cours de l'année.

Le ralentissement continu de la construction, conjugué aux taux élevés d'intérêt du premier semestre, ont fait en sorte que nos prêts hypothécaires dans nos fonds propres n'ont augmenté que de 2%. L'état dégressif des marchés boursiers a permis peu de transactions sur les actions. En contrepartie, nous avons placé davantage en

L'actif total



1976:	167 400 000 \$
1978:	214 600 000
1980:	294 400 000
1982:	389 544 000

obligations et avons effectué notre premier investissement majeur dans l'immobilier.

Dans un contexte de taux d'intérêt aussi élevés, la perception des versements de prêts hypothécaires doit être suivie de très près. Le pourcentage de nos détenteurs de prêts en retard dans leurs paiements oscille autour de 2% seulement, ce qui est très satisfaisant.

La croissance de nos fonds distincts fut très bonne. L'actif de ceux-ci, inscrit à la valeur du marché, s'est accru de 46% et se chiffre à 75 540 000 \$. Le rendement de ces fonds a également été très appréciable; il se compare d'ailleurs avantageusement avec ceux de fonds du même genre.

Outre le capital social, les bénéfices non répartis totalisent 34 240 000 \$, montant qui garantit davantage une protection à nos assurés.

Le marketing

Grâce à nos ventes particulièrement élevées, nous avons réussi à poursuivre notre marche ascendante malgré la récession. Nous voyons là des effets positifs et tangibles des efforts plus importants déployés au chapitre du marketing au cours des dernières années.

Si nos contrats collectifs d'assurances et de rentes avaient été complètement renouvelés en 1981, ceux d'assurances et de rentes individuelles ont été soit entièrement révisés, soit remplacés par d'autres produits à facture différente qui collent mieux aux nouveaux besoins des consommateurs.

Triple Action est un des derniers-nés de nos régimes d'assurance. Il tient d'un nouveau partage de responsabilités entre l'assuré et la compagnie. Lancé à l'automne, sa popularité manifeste est très prometteuse pour nos perspectives de ventes de 1983.

Le personnel

C'est donc en bonne partie grâce à l'apport assidu de nos employés, tant internes qu'externes, que nous avons réalisé de nouveau cette année un développement significatif et avons rendu aux gens d'importants services, particulièrement appréciés durant cette période économique et sociale difficile.

En conclusion

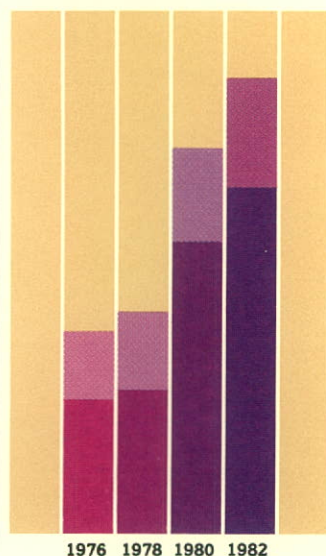
Nos assurés, nos actionnaires, des centaines d'entreprises de chez nous et le public en général nous ont témoigné leur confiance. Cela nous impose du même coup le défi d'y bien répondre, tant par la qualité des services rendus que par des contributions significatives à la collectivité.

La Sauvegarde applique toutes ses ressources à la poursuite de cet objectif.

Henri Leblond

Henri Leblond, f.s.a., f.i.c.a.

Les assurances en vigueur



1976: 2 333 000 000 \$

individuelles
692 000 000 \$
collectives
1 641 000 000

1978: 2 527 000 000

individuelles
854 000 000
collectives
1 673 000 000

1980: 4 469 000 000

individuelles
1 024 000 000
collectives
3 445 000 000

1982: 5 331 000 000

individuelles
1 205 000 000
collectives
4 126 000 000

Les résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1982

	1982	1981
Revenus		
Primes d'assurances et de rentes (note 3)	65 162 000 \$	70 790 000 \$
Revenus des placements	30 711 000	25 852 000
Revenus divers	58 000	55 000
Fonds distincts		
Cotisations	9 946 000	12 340 000
Revenus des placements	8 720 000	6 056 000
Profits nets (pertes) en capital réalisés et non réalisés	7 518 000	(4 334 000)
	122 115 000	110 759 000
Attributions		
Aux assurés et à leurs bénéficiaires		
Prestations de décès	12 453 000	11 732 000
Prestations d'invalidité, d'accident et de maladie	15 709 000	12 201 000
Échéances et retraits de valeurs de rachat	12 648 000	13 662 000
Versements de rentes	10 808 000	7 770 000
Intérêts sur prestations et sommes en dépôt	2 273 000	1 508 000
Augmentation de la provision actuarielle	18 667 000	28 824 000
Frais d'exploitation		
Administration	11 553 000	10 047 000
Commissions de vente et de service	3 990 000	4 098 000
Taxes sur primes et diverses	1 096 000	930 000
Fonds distincts		
Prestations et rentes	2 122 000	1 123 000
Augmentation des exigibilités des régimes supplémentaires de rentes de retraite	24 062 000	12 939 000
	115 381 000	104 834 000
Bénéfice d'exploitation	6 734 000	5 925 000
Ristourne aux assurés	6 476 000	5 589 000
Bénéfice avant impôts	258 000	336 000
Impôts sur le revenu (note 4)	(445 000)	(551 000)
Bénéfice net	703 000 \$	887 000 \$

Les bénéfices non distribués

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1982

	1982	1981
Bénéfices non distribués affectés		
Solde au début	17 741 000 \$	17 358 000 \$
Virement des bénéfices non distribués non affectés	1 569 000	383 000
Solde à la fin	19 310 000 \$	17 741 000 \$

	1982	1981
Bénéfices non distribués non affectés		
Solde au début		
Solde déjà établi	16 204 000 \$	15 906 000 \$
Redressements des exercices antérieurs		
Provision actuarielle (note 2)	(714 000)	
Impôts sur le revenu	306 000	
Solde redressé	15 796 000	15 906 000
Bénéfice net	703 000	887 000
	16 499 000	16 793 000
Dividendes aux actionnaires		206 000
Virement aux bénéfices non distribués affectés	1 569 000	383 000
	1 569 000	589 000
Solde à la fin	14 930 000 \$	16 204 000 \$

au 31 décembre 1982

[illegible]

1982

1981

Passif

Provisions techniques

Provision actuarielle nette (notes 2 et 8) **232 276 000 \$** 212 157 000 \$Provision pour participation et ristournes **5 891 000** 4 751 000Provision pour prestations non rapportées **4 330 000** 4 002 000**242 497 000** 220 910 000Sommes en dépôt **16 669 000** 13 692 000Prestations à payer **4 132 000** 4 387 000Hypothèques à payer (note 9) **1 779 000**

Découvert bancaire 2 359 000

Gains nets reportés sur vente de placements **5 817 000** 6 050 000Autres éléments (note 10) **2 917 000** 3 959 000Impôts reportés **5 715 000** 6 304 000Fonds distincts, avoir des membres **75 540 000** 51 797 000**355 066 000** 309 458 000**Avoir**Capital social (note 11) **238 000** 238 000Bénéfices non distribués affectés (note 12) **19 310 000** 17 741 000Bénéfices non distribués non affectés (note 12) **14 930 000** 16 204 000**34 478 000** 34 183 000**389 544 000 \$** 343 641 000 \$

Voir notes pages 10, 11, 12 et 13

Au nom du conseil d'administration



Président directeur général



Président du conseil

Les notes complémentaires

au 31 décembre 1982

1- Principales pratiques comptables

Les états financiers ont été préparés selon les pratiques comptables prescrites ou permises par le Département des assurances du Canada.

Placements

Les obligations et les prêts hypothécaires sont inscrits au coût amorti. La prime ou l'escompte sur acquisitions d'obligations ou d'hypothèques est amorti sur la durée à courir de la date d'acquisition, d'après la méthode de rendement effectif.

Les actions sont inscrites au coût.

Autres éléments d'actif

Certains actifs, tels que l'ameublement, stock de fournitures de bureau et certains comptes à recevoir, sont inscrits au bilan moyennant une affectation des bénéfices non distribués pour un montant équivalent.

Amortissement des immobilisations

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement constant, sauf l'amortissement des immeubles qui est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif. Les taux d'amortissement suivants sont utilisés:

Immeuble	5%
Ameublement de bureau	12,5%
Équipement électronique de traitement des données	20%
Améliorations locatives	10%

Frais d'acquisition

Les frais d'acquisition des affaires sont imputés aux dépenses de l'exercice où ils sont encourus, à l'exception d'une partie relativement à l'assurance-vie individuelle qui est reportée aux exercices futurs et est déduite de la provision actuarielle.

Fonds distincts

Les fonds sous gestion pour le compte de régimes supplémentaires de rentes sont inscrits au bilan et les revenus, les dépenses et les excédents de ces fonds sont inscrits aux revenus et aux attributions à l'état des résultats de la compagnie.

Gains nets reportés sur vente de placements

Obligations et hypothèques:

Les gains et les pertes sont amortis d'après la méthode d'amortissement constant jusqu'à l'échéance des titres vendus pour une période n'excédant pas 20 ans.

Actions:

Les gains et pertes réalisés à la vente des actions et la plus-value ou la moins-value des actions à la date du bilan sont amortis d'après la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 7%.

Impôts sur le revenu reportés

Les impôts sur le revenu sont inscrits aux états financiers d'après la méthode du report d'impôt.

Les impôts sur le revenu reportés sont principalement attribuables à la différence entre la provision actuarielle réclamée pour fins fiscales et la provision actuarielle inscrite aux états financiers et à la différence entre le traitement comptable et le traitement fiscal des profits ou des pertes sur ventes de placements.

2- Redressements affectés à des exercices antérieurs

Des changements de base de provision actuarielle, pour tenir compte de la diminution des taux d'intérêt, ont été apportés en date du 1^{er} janvier 1982 pour les secteurs des assurances-vie et des rentes individuelles et collectives, et, en conséquence, sur la nouvelle base, la provision actuarielle nette a été augmentée de 1 452 000 \$. Ce changement qui a été appliqué de façon rétroactive sans redressement des chiffres des exercices antérieurs a occasionné, après déduction de l'impôt afférent de 738 000 \$ un redressement cumulé de 714 000 \$ des bénéfices non distribués au 1^{er} janvier 1982.

3- Primes d'assurances et de rentes

	1982	1981
Le revenu de primes se répartit de la façon suivante:		
Assurances et rentes individuelles,		
avec participation aux bénéfices	7 065 000 \$	7 436 000 \$
sans participation aux bénéfices	18 212 000	27 009 000
Assurances et rentes collectives	22 143 000	21 016 000
Assurances accident-maladie collectives	17 742 000	15 329 000
	65 162 000 \$	70 790 000 \$

4- Impôts sur le revenu

La récupération d'impôts résulte principalement des revenus de dividendes de corporations canadiennes imposables.

5- Répartition du bénéfice net

La répartition du bénéfice net du fonds des contrats avec participation entre les assurés et les actionnaires est déterminée par le Conseil d'administration. En 1982, 90% du montant attribué a été distribué sous forme de ristournes aux détenteurs de contrats et 10% a été viré au fonds des actionnaires. Cette répartition est conforme aux exigences de la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques qui régit le mode de répartition du bénéfice provenant des contrats avec participation entre les assurés et les actionnaires.

Le bénéfice net que l'on peut attribuer aux actionnaires comprend:
la perte nette du fonds des contrats sans participation,
le bénéfice net de placements gagné par le fonds des actionnaires,
le montant viré du fonds des contrats avec participation.
La perte nette par action s'élève à 40,77 \$ pour l'exercice écoulé.

6- Placements

Les obligations et les prêts hypothécaires sont montrés au bilan au coût amorti tandis que les actions sont enregistrées au coût.

La valeur du marché autorisée compilée selon les données du Département des assurances du Canada s'établit comme suit:

	1982	1981
Obligations	127 188 000 \$	101 951 000 \$
Actions	22 013 000	22 552 000
Prêts hypothécaires	107 139 000	87 964 000
Immeubles	3 960 000	553 000
	260 300 000 \$	213 020 000 \$

7- Autres éléments d'actif

	1982	1981
Comptes à recevoir, vente de titres	423 000 \$	433 000 \$
Équipement électronique de traitement des données, au coût amorti	630 000	169 000
Montants à recevoir des réassureurs	656 000	599 000
Comptes à recevoir	260 000	351 000
Stocks de papeterie et fournitures	334 000	172 000
Ameublement de bureau, au coût amorti	447 000	381 000
Améliorations locatives, au coût amorti	741 000	122 000
Autres actifs	56 000	58 000
Frais reportés, nouveaux systèmes	432 000	318 000
Impôts à recevoir	931 000	220 000
	4 910 000 \$	2 823 000 \$

8- Provision actuarielle nette

La provision actuarielle pour engagements d'après les contrats d'assurances et de rentes qui, ajoutée aux primes à venir et aux revenus des placements futurs, doit être bonne et suffisante, d'après les prescriptions de la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, pour assurer le paiement des obligations non échues de la compagnie envers les assurés en tenant compte des participations que l'on prévoit verser et des fluctuations défavorables minimales dans les résultats futurs.

La provision actuarielle au bilan a été diminuée d'une partie des frais d'acquisition reportés de 8 243 000 \$ (1981, 8 253 000 \$).

9- Hypothèques à payer

	1982	1981
Emprunt remboursable par versements mensuels de 17 000 \$, incluant les intérêts calculés à 11% échéant le 1 ^{er} janvier 1984, garanti par le terrain et l'immeuble Carrefour Métropolitain d'une valeur comptable de 3 384 000 \$	1 767 000 \$	—
Emprunt remboursable par versements mensuels de 110 \$, incluant les intérêts calculés à 9½% échéant le 1 ^{er} avril 2001, garanti par le terrain et l'immeuble de la rue Bon Air, Chicoutimi d'une valeur comptable de 43 000 \$	12 000	—
	1 779 000 \$	—

Les versements des prochains exercices se chiffrent à: 1983, 18 000 \$ et 1984, 1 750 000 \$.

10- Autres éléments du passif

	1982	1981
Acomptes sur primes futures	255 000 \$	778 000 \$
Fournisseurs	375 000	327 000
Impôts et taxes à payer	88 000	339 000
Salaires et déductions	835 000	545 000
Commissions à payer	581 000	618 000
Ristournes	229 000	725 000
Montants à payer aux réassureurs	148 000	182 000
Taxes perçues d'avance pour créanciers hypothécaires	269 000	305 000
Intérêts courus sur prestations	109 000	107 000
Autres passifs	28 000	33 000
	2 917 000 \$	3 959 000 \$

11- Capital social

	1982	1981
Autorisé		
20 000 actions d'une valeur nominale de 100 \$ chacune		
Émis et versé		
11 920 actions payées à 20%, soit 20 \$ chacune	238 000 \$	238 000 \$

12- Bénéfices non distribués

Les bénéfices non distribués doivent être affectés afin de constituer des réserves pour des fluctuations défavorables plus importantes et pour les garanties de solvabilité statutaires. Ces réserves sont présentées au bilan sous le titre "Bénéfices non distribués affectés".

Les bénéfices non distribués sont attribués comme suit:

	1982	1981
Bénéfices non distribués affectés		
Réserve complémentaire aux provisions techniques pour certains contrats	6 319 000 \$	6 327 000 \$
Réserve pour fluctuation d'expérience	1 416 000	1 422 000
Réserve pour fluctuation de certains actifs	2 875 000	1 292 000
Réserve pour fluctuation de la valeur du marché des placements	8 700 000	8 700 000
	19 310 000 \$	17 741 000 \$
Bénéfices non distribués non affectés		
Fonds des contrats avec participation	8 176 000 \$	7 613 000 \$
Fonds des contrats sans participation	5 325 000	7 352 000
Fonds des actionnaires	1 429 000	1 239 000
	14 930 000 \$	16 204 000 \$

La réserve pour fluctuations de la valeur du marché des placements excède la réserve requise selon la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques. Au 31 décembre 1982, cette réserve s'élève à 3 243 000 \$.

13- Engagements

a) Baux:

La compagnie a signé le 31 octobre 1973, avec Place Desjardins Inc., compagnie apparentée, un bail net net pour les locaux de son siège social d'une durée de 30 ans se terminant le 31 décembre 2005. Le 30 octobre 1978, la compagnie a signé un avenant à ce bail en vertu duquel elle s'engage à verser un loyer additionnel de 1978 à 1985 inclus. De plus, la compagnie a signé avec Place Desjardins Inc., un bail net pour des locaux additionnels d'une durée de 24 ans se terminant le 31 décembre 2005. En outre, la compagnie paiera sa quote-part de tous les frais d'exploitation, basée sur l'espace occupé, à l'exclusion du service de la dette et des dépenses de capital.

Les engagements, principalement avec des institutions apparentées, pour les différents autres baux s'échelonnent sur une période d'environ 8 ans.

Versements des prochains exercices:

	Engagements		
	1983	5 ans	Global
Siège social	475 000 \$	2 298 000 \$	10 117 000 \$
Bureaux régionaux	212 000	609 000	625 000
Ameublement de bureau	42 000	134 000	134 000
Améliorations locatives	64 000	266 000	292 000
	793 000 \$	3 307 000 \$	11 168 000 \$

b) Vente conditionnelle, engagement de racheter:

Le 30 octobre 1978, la compagnie a vendu à une banque à charte des obligations à intérêts conditionnels de Place Desjardins Inc., compagnie apparentée, pour 10 400 000 \$, montant correspondant à la valeur nominale des obligations. La compagnie s'est engagée à racheter ces obligations au prix de 10 400 000 \$ le 30 septembre 1985 ou antérieurement s'il survenait un cas de défaut.

c) Régime de rentes du personnel:

Les modifications apportées en 1979 au régime de rentes du personnel ont occasionné un passif additionnel, pour services passés, dont le solde d'environ 1 072 000 \$ au 31 décembre 1982 sera imputé aux résultats sur une période n'excédant pas 11 ans.

14- Opérations entre compagnies apparentées

La compagnie est propriété des Caisses populaires, des Fédérations de Caisses populaires Desjardins membres de la Confédération des Caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec et de ses assurés détenteurs de contrats participants. La compagnie effectue certaines transactions commerciales avec d'autres institutions ayant les mêmes actionnaires. Outre celles déjà mentionnées à la note 13 concernant les engagements, les principales transactions sont les suivantes:

Fiducie du Québec:

— Des titres ont été vendus par la compagnie, le solde de prix de vente étant remboursable par versements annuels de 50 000 \$ de 1983 à 1988, de 60 000 \$ en 1989 et 1990 et un dernier versement de 3 000 \$ en 1991.

— La compagnie a assuré en 1982 les hypothèques détenues par Fiducie du Québec moyennant une prime de 1 755 000 \$.

Assurance-vie Desjardins:

— Des contrats d'assurance ont été cédés en 1982 par la compagnie en faveur de l'Assurance-vie Desjardins pour une prime de 689 000 \$.

— Des contrats d'assurance ont été cédés en 1982 par l'Assurance-vie Desjardins en faveur de la compagnie pour une prime de 6 060 000 \$.

15- Chiffres comparatifs

La présentation de certains postes de l'exercice précédent a été modifiée en fonction de celle de l'exercice courant.

**Aux actionnaires
Compagnie d'assurance sur la vie
La Sauvegarde**

Nous avons vérifié les états des résultats, des bénéfices non distribués affectés et des bénéfices non distribués non affectés de la Compagnie d'assurance sur la vie La Sauvegarde pour l'exercice terminé le 31 décembre 1982 ainsi que le bilan à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté, par conséquent, les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances. Nous nous en sommes remis à la déclaration de l'actuaire de la compagnie en ce qui concerne les provisions techniques.

À notre avis, lequel est fondé sur notre vérification et la déclaration de l'actuaire responsable de l'évaluation, ces états financiers présentent fidèlement les résultats d'opération de la Compagnie d'assurance sur la vie La Sauvegarde pour l'exercice terminé le 31 décembre 1982 et sa situation financière à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus et les exigences du Département des assurances du Canada appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

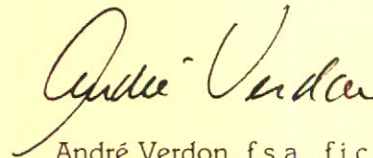


Comptables agréés
Montréal, le 21 février 1983

J'ai procédé à l'évaluation des provisions techniques des contrats d'assurances et de rentes de la Compagnie d'assurance sur la vie La Sauvegarde, en vue de son bilan au 31 décembre 1982 et de son état des résultats qui a pris fin à cette date.

À mon avis,

- I) l'évaluation est conforme aux recommandations de l'Institut Canadien des Actuaires sur la préparation des états financiers des compagnies d'assurance;
- II) le montant des provisions techniques qui paraît au bilan constitue une provision appropriée pour couvrir les paiements futurs des contrats de la compagnie;
- III) un montant approprié à l'égard de ces provisions a été imputé à l'état des résultats; et
- IV) des affectations de l'excédent au niveau des bénéfices non distribués affectés ont été faites, d'une part, d'une façon appropriée pour les contrats dont la valeur de rachat est plus élevée que la provision actuarielle et, d'autre part, comme protection contre les fluctuations défavorables plus importantes que celles prévues dans le calcul des provisions techniques.



André Verdon, f.s.a., f.i.c.a.
Vice-président — actuariat
Actuaire responsable de l'évaluation
Montréal, le 21 février 1983

Les membres de la direction

Henri Leblond, f.s.a., f.i.c.a.
président directeur général

Gérard Bouvier, c.a.
vice-président — finances

Michel Desmarais, avocat
vice-président — secrétariat et affaires juridiques

Robert Cassivi, c.a.
vice-président — contrôle et informatique

André Verdon, f.s.a., f.i.c.a.
vice-président — actuariat

Alain Larivière, c.a., a.s.a.
vice-président — marketing

Monique Couturier, f.l.m.i., a.r.p.
vice-présidente — communication

Jacques Henry, c.r.i.
vice-président — ressources humaines

Les directeurs de services

Roger Aubé, a.v.a., directeur régional
réseau des assureurs-vie

Gilles St-Georges, a.v.a.
directeur régional
réseau des assureurs-vie

Raymond Denis, a.v.a., directeur
réseau des courtiers

Philippe Raymond, directeur
marketing des produits collectifs

Claude Vaugeois, a.v.a., directeur
marketing des produits individuels

Serge Laurin, a.v.a., directeur
administration de la vente

Robert Briau, b.sc.math., directeur
administration des assurances collectives

Georges Hébert, m.d.
directeur médical

Aimé Cadieux, f.l.m.i., directeur
administration des prestations

Luc Roger, a.s.a., directeur
études et techniques actuarielles

Jean-Pierre Hardy, a.s.a., directeur
administration des contrats individuels

René Delsanne, f.s.a., f.i.c.a., directeur
administration des rentes collectives

Yves Belzile, notaire, directeur
affaires juridiques

Pierre Dumont, f.l.m.i., directeur
systèmes et méthodes

Pierre Dominique, c.a., directeur
contrôle

Yvon Lacoste, c.r.i., directeur
ressources humaines

Noël Guilbault, directeur
prêts et placements immobiliers

Les directeurs des bureaux régionaux

Arthur Lachance

Bas Saint-Laurent
110, rue Saint-Germain est
Rimouski, G5L 1A5

Réal Lacroix, a.v.a.

*Laval
302, boul. de la Concorde ouest
Laval-des-Rapides
Laval, H7N 5B2
et
Outaouais
151, boul. Gréber, bureau 200
Pointe-Gatineau, J8T 3R1

Claude Doyon

Lévis
Place Tanguay
Lévis, G6V 6W8

Émile Turcot, a.v.a.

Montréal-Montcalm
10 222, boul. Saint-Michel, bureau 200
Montréal, H1H 5H1

Denis Belval, a.v.a.

*Montréal-Ville-Marie
5925, rue de Jumonville, bureau 200
Montréal, H1M 1R2

Denis Jolicoeur

*Québec
2873, Chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy, G1V 1W3

Ludger Tardif, a.v.a.

Repentigny
629, boul. d'Iberville, bureau 220
Repentigny, J6A 2C5

Rodrigue Caron

Rive-Sud
1 000, rue de Sérigny, bureau 510
Complexe Bienville
Longueuil, J4K 5B1

Gaétan Doucet

*Rouyn-Noranda
122, rue Perreault est
Rouyn, J9X 3C4

Denis Lessard

Saguenay-Lac-Saint-Jean
475, rue des Champs Elysées
Chicoutimi, G7H 5V7

Ghislain Bergeron

*Sherbrooke
100, rue King est, Sherbrooke
J1G 1A4

Jean Charbonneau, a.v.a.

Trois-Rivières
1055, boul. des Forges, bureau 320
Trois-Rivières, G8Z 4J9

le bureau des courtiers

Gilles St-Germain, a.v.a.

210, rue Sainte-Catherine est
bureau 310, Montréal, H2X 1L1

le bureau de la vente des
assurances et rentes collectives
7333, Place des Roseaies, bureau 410
Carré d'Anjou, Anjou, H1M 2X6

*Bureaux situés dans un édifice de caisse
populaire

Le siège social

1, Complexe Desjardins
Montréal, H5B 1E2



une institution du
mouvement des caisses
populaires et d'économie
desjardins